

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

NOTE PRESENTATION RAPPORT BUDGET PRIMITIF

BUDGETS PRIMITIFS 2021

Suite au débat d'orientations budgétaires du 15 décembre 2020, le budget primitif 2021 est présenté, les grandes lignes en sont données avant le vote au niveau du chapitre pour les deux sections (fonctionnement et investissement) pour chacun des budgets (Ville, Assainissement, Eau et Régie de Transport).

La commission des finances prendra connaissance des propositions budgétaires, lors de sa réunion du 20 janvier.

Ce budget primitif 2021 est voté sans reprise de résultat, avant adoption du compte administratif 2020. Un budget supplémentaire sera présenté ultérieurement afin d'intégrer les résultats antérieurs, en section de fonctionnement et d'investissement.

Budget Principal - Ville

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 256 139 €

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	659 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 594 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	500,00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 233,36
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	0,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	427 422,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	483 694,00
66	CHARGES FINANCIERES	86 289,64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	100,00
	Somme :	4 256 139,00

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	0,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 269,00
70	PRODUITS DES SERVICES	316 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	2 887 269,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	995 891,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	40 010,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	190,00
	Somme :	4 256 139,00

Les recettes sont constituées, principalement, des ressources fiscales 2 887 269 €, des dotations et subventions 995 891 € et des produits des services 316 500 €. La plupart de ces produits sont estimés, basés sur les montants 2020, en attente de la notification des montants par les services de l'Etat (ressources fiscales et dotations).

Les dépenses de fonctionnement sont principalement les charges générales 659 900 € et les charges de personnel 2 594 000 €. La charge financière liée au remboursement des intérêts des emprunts s'élève à 88 441 € en 2021, contre 95 823 € en 2020 (hors ICNE).

Les subventions aux associations seront accordées ultérieurement dans le cadre du vote du budget supplémentaire ou selon une délibération spécifique.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement pour la section d'investissement est constitué par les amortissements pour 427 422 €. Un montant de 3 233.36 € est réservé pour les dépenses imprévues : ce montant sera abondé dans le budget supplémentaire afin de préserver le fonds de roulement.

Le budget de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 550 534€, dont 570 344 € pour les nouvelles propositions en dépenses d'investissement

Investissement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
020	DEPENSES IMPREVUES	4 027,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 269,00	
104	CONSTRUCTION BATIMENTS	142 000,00	191 890,00
106	VOIES ET RESEAUX	155 640,00	90 603,00
107	AMENAGEMENT CENTRE BOURG		2 000,00
108	MOBILIER ET MATERIEL	99 010,00	18 526,00
120	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	144 694,00	355 674,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	282 201,00	
240	LOGEMENTS SOCIAUX	29 000,00	29 000,00
	Somme :	862 841,00	687 693,00

Investissement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	Excédent antérieur reporté	0,00	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	0,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	427 422,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	329 898,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	103 957,00	689 257,00
	Somme :	861 277,00	689 257,00

Détail des nouvelles dépenses d'investissement :

Acquisitions diverses 99 010 €

Matériel technique	Technique	39 240
Informatique	Tous services	33 550
Mobilier	Tous services	10 000
Divers matériel	Tous services	16 220

Urbanisme voirie 300 334 €

Voirie	Matériel et installations	155 640
Réseaux	Eclairage public	144 694

Patrimoine 171 000 €

Bâtiments communaux	Divers travaux patrimoine	142 000
Logements sociaux	Programme Sodineuf	29 000

Une somme de 4 027 € a été inscrite en dépenses imprévues. Les restes à réaliser 2020 sont de 687 693 € en dépenses, et 689 257 € en recettes.

Le capital à rembourser au titre de cet exercice s'élève à 282 201 €. Les opérations d'ordre comptable sont en dépenses d'investissement de 6 269 €, correspondant aux amortissements des subventions.

Les recettes d'investissement propres à l'exercice sont de 433 855 €, soit les subventions accordées pour 103 957 €, le FCTVA pour 309 898 €, d'autres recettes pour 20 000 €. Ce qui équilibre la section d'investissement après avoir tenu compte des opérations d'ordre pour 427 422 €, des restes à réaliser pour 689 257 €, en attente de report de résultat antérieur. Des subventions seront sollicitées pour les programmes éligibles afin de reconstituer l'enveloppe d'autofinancement.

La dette de la collectivité :

Le budget Ville de Saint Nicolas d'Alhiermont a sept emprunts en cours, à taux fixe, contractés auprès de différents établissements bancaires. L'encours de dette de ce budget au 01/01/2021 est de 2 956 440.83 € (3 234 565.31 € au 01/01/2020) (*voir annexes A2.1 et suivantes*). L'encours de la dette, en l'état actuel, serait de 2 674 240 € fin 2021. Les annuités 2021 représentent 370 641.10 € (capital plus intérêts). Aucun nouvel emprunt n'est prévu à ce jour.

Le montant de l'annuité des emprunts garantis s'élève à 284 119.44 €.

L'actif immobilisé est constitué de terrains, de bâtiments, de réseaux de voirie et d'éclairage public, de divers matériels. Les effectifs de la collectivité figurent en annexe C1.

Le budget Assainissement

En fonctionnement, il est équilibré à 191 630 €, dont les dépenses à caractère général et de personnel 10 900 €. Les intérêts des emprunts sont nuls, les emprunts en cours étant ceux de l'Agence de l'Eau sans frais financiers. Les recettes sont constituées, principalement, de la surtaxe 112 500 €, et les raccordements au réseau 15 000 €.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 90 500 €

En investissement, la section s'équilibre à 257 562 €

Dont principalement le remboursement du capital des emprunts 37 156 €, l'amortissement des subventions 52 130 €, aucune immobilisation nouvelle n'est inscrite en attendant le report de résultat (Réseau d'assainissement, Schéma d'assainissement, opérations non affectées).

Ces dépenses sont financées par les fonds propres : virement de la section de fonctionnement 90 500 €, amortissements 80 585 €. Les restes à réaliser s'élèvent à 80 585 € en recettes (subventions Agence de l'Eau) et à 167 866 € en dépenses (travaux réseau assainissement – schéma assainissement).

Le budget assainissement est assujéti à la TVA, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget assainissement au 01/01/2021 est de 401 526.73 €, constitué par quatre emprunts à taux zéro réalisés auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2021 est de 37 155.08 € (capital uniquement). Cf. *annexe A1.2*.

L'actif immobilisé est constitué des réseaux d'assainissement d'eaux usées. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2021 ASSAINISSEMENT SNA – M49

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 400,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 500,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	243,00	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	90 500,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	86 477,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500,00	
	Somme :	191 630,00	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	0,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	52 130,00	
70	VENTES DE PRODUITS	127 500,00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 000,00	
	Somme :	191 630,00	

Investissement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR	0,00	
020	DEPENSES IMPREVUES	410,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	52 130,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES		30 418,00
103	SCHEMA ASSAINISSEMENT		137 448,00
109	RESEAU ASSAINISSEMENT	0,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES	37 156,00	
	Somme :	89 696,00	167 866,00

Investissement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	90 500,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	86 477,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		80 585,00
	Somme :	176 977,00	80 585,00

Le budget EAU

En fonctionnement, il est équilibré en dépenses et recettes à 273 216 € (dont les dépenses à caractère général et de personnel pour 15 400 €). Les frais financiers sont nuls, l'emprunt en cours provenant de l'Agence de l'Eau à taux zéro. Les recettes sont constituées, principalement, de la surtaxe 170 000 €.

La section dégage un autofinancement provisoire pour la section d'investissement de 90 000€, en attendant le report de résultat antérieur.

En investissement, la section s'équilibre à 353 466 € dont le remboursement du capital 3 200 €, l'amortissement des subventions 18 486 €, les dépenses d'immobilisations nouvelles pour 265 000 € (protection captage d'eau St Laurent – station de surpression et château d'eau – travaux sur réseau eau potable – opérations non affectées).

Ces dépenses sont financées par les fonds propres : virement de la section de fonctionnement 90 000 €, amortissements 55 280 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 208 186 € en recettes (subvention Agence de l'Eau) et à 58 437 € en dépenses (travaux réseau eau potable – protection captage).

Le budget eau potable est assujetti à la TVA, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget Eau au 01/01/2021 est de 41 580.94 €, constitué par un emprunt à taux zéro réalisé auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2021 est de 3 198.53 € (capital uniquement). Cf. annexe A1.2.

Son actif immobilisé est constitué des réseaux d'eau potable. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2021 EAU SNA – M49**Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 900,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 500,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	2 526,00	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	90 000,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	55 280,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	110 000,00	
	Somme :	273 216,00	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	0,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	18 486,00	
70	VENTES DE PRODUITS	170 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	84 730,00	
	Somme :	273 216,00	

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR	0,00	
020	DEPENSES IMPREVUES	8 343,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	18 486,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	100 000,00	
102	PROTECTION CAPTAGE EAU	25 000,00	6 285,00
104	RESEAU EAU POTABLE	140 000,00	52 152,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	3 200,00	
	Somme :	295 029,00	58 437,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	90 000,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	55 280,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	0,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		208 186,00
	Somme :	145 280,00	208 186,00

Le budget Régie de Transport

Le budget de la Régie de Transport est équilibré à 56 097 € en fonctionnement et à 12 180 € en investissement, en attendant le report du résultat antérieur.

En fonctionnement, les dépenses inscrites couvrent les frais inhérents aux bus scolaires et les charges de personnel pour un total de 43 000 €. Ces dépenses sont en partie financées par la subvention départementale estimée à 15 000 €. Une subvention communale de 35 000€ est nécessaire pour cet exercice.

A la section investissement, le résultat reporté après amortissement des bus achetés en 2009 et 2016 constitue une réserve qui permettra le financement de l'achat d'un futur bus scolaire d'ici 2024.

Le budget Régie de Transport n'a aucun emprunt en cours. Son actif immobilisé est constitué de deux cars scolaires, le reste des moyens nécessaires étant mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2021 REGIE DE TRANSPORT SNA - M43

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	25 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	917,00
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	12 180,00
	Somme :	56 097,00

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	0,00
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	6 097,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 000,00
	Somme :	56 097,00

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	6 097,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 083,00
	Somme :	12 180,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	0,00
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	12 180,00
	Somme :	12 180,00

Les budgets C.C.A.S. et SAAD

Pour information : Les budgets primitifs du C.C.A.S. (M14) et du SAAD-CCAS (M22) seront adoptés ultérieurement par le Conseil d'Administration du CCAS (section de fonctionnement uniquement). La subvention communale s'élève à 150 000 € pour 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20210121-20210121-09A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2021
Affichage : 26/01/2021